

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 21 (1917)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

**XXXVIII^e Assemblée générale, tenue à Sion,
les samedi 22 et dimanche 23 septembre 1917¹.**

Samedi 22 septembre.

Sion, petite capitale de l'un des grands cantons de la Suisse, possède un caractère tout particulier.

Remontant à une très haute antiquité, ses vieux quartiers, groupés autour de la cathédrale de style roman, ont conservé l'aspect du moyen âge, si prisé des artistes et des historiens ; ses quartiers modernes, construits sur l'emplacement des anciens remparts, démolis entre 1831 et 1840, ressemblent, hélas ! à ce qu'ils sont partout. Les beaux jardins dont ils sont entourés en rachètent cependant la banalité.

Dominé par les Alpes et protégé par deux collines couronnées, l'une par les ruines du château Tourbillon, incendié en 1788, et l'autre par cette perle qu'est Notre-Dame de Valère, Sion est une des villes les plus intéressantes de notre pays.

C'est là que se tint la XXXVIII^e assemblée générale de la Société suisse de numismatique, les 22 et 23 septembre 1917, assemblée qui laissera très certainement le meilleur souvenir à ceux qui ont eu le privilège d'y assister.

Les participants à cette réunion, arrivés à Sion, de différentes parties de la Suisse, se trouvent à midi et quart pour le déjeuner servi, par un temps radieux, sous les beaux ombrages de l'ancien restaurant de la Poste, aujourd'hui hôtel de la Paix ; il y règne la bonne humeur et la cordialité la plus complète.

¹ Et non la XXXVII^e comme le porte, par erreur, la circulaire de convocation.

A 2 heures la Société examine, grâce à une autorisation spéciale de Monseigneur l'évêque, la magnifique collection de monnaies valaisannes, appartenant à l'Évêché et qui a été apportée et exposée dans une chambre de l'hôtel, grâce à une aimable attention de son chancelier.

Tous les assistants admirent non seulement la beauté et la rareté des pièces, mais en estiment encore la valeur historique. Ils insistent très particulièrement auprès de M. le chancelier pour que cette collection soit mise à la portée des savants et des amateurs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Au dire de M. le chancelier, elle n'avait pas été sortie de ses tiroirs depuis dix ans.

Après que M. Demole eut remercié celui-ci et lui eut remis le jeton de présence à l'assemblée de ce jour, nous nous arrachons à la contemplation de ces merveilles pour aller visiter la somptueuse demeure construite par Georges de Supersaxo et possédée actuellement par M. de Lavallaz.

Ce dernier en fait aimablement les honneurs, aidé dans ses explications par M. J. Morand, archéologue cantonal du Valais.

Chaque étage possède une grande salle dont le plafond est sculpté et peint; celui du second est surtout remarquable; on y voit la figuration de la crèche de Bethléem, ainsi que les dates des événements les plus importants de l'histoire du monde, dès sa création, fixée à l'an 5199 avant J.-C., par Jacobinus de Halaeridis, l'artisan qui a conçu et signé ce chef-d'œuvre; 1505 en est la date d'exécution.

Nous mentionnons pour mémoire les beaux meubles et tableaux anciens, qui décorent toute la maison et devant lesquels chacun s'extasie.

En remerciant de l'accueil qui nous a été fait par l'heureux propriétaire de cette antique habitation, M. le président émet le vœu qu'elle reste ce qu'elle est et que les plafonds, en particulier, ne prennent pas le chemin de l'étranger, ou ne soient pas accaparés par un musée; en souvenir de sa réception, il remet notre jeton annuel à M. de Lavallaz.

En deux mots celui-ci assure que tant qu'il vivra, rien dans sa maison ne sera modifié, ce dont il est félicité.

Après la contemplation de l'art vient celle de la nature. En sortant de là, nous nous rendons chez M. Maurice Gay, marchand de fruits en gros, où nous voyons les produits si vantés du Valais, prêts à être expédiés dans les différentes villes de la Suisse. Nous sommes

invités également à admirer une plantation de pommiers en espaliers, dont les superbes fruits sont dignes d'une exposition.

Pendant que la majorité des membres se rend à cette plantation, quelques privilégiés s'enfouissent dans la contemplation des richesses de la Bibliothèque cantonale, dont le savant D^r L. Meyer leur fait les honneurs avec une compétence qui n'est égalée que par son amabilité et sa complaisance.

L'heure de l'assemblée étant arrivée, chacun se dirige vers l'Hôtel de Ville. En passant nous voyons dans le vestibule de cet édifice quelques inscriptions romaines encastrées dans le mur du vestibule du rez-de-chaussée et admirons les portes entièrement sculptées de la salle du Grand Conseil, qui a été aimablement concédée à la Société.

La séance est ouverte à 5 heures et quart, sous la présidence de M. Eugène Demole, président, qui prie M. Cailler de fonctionner comme secrétaire, M. H. Jarrys s'étant excusé pour cause de maladie.

Sont présents : MM. D^r Eug. Demole, président ; Th. Grossmann, trésorier ; H. Cailler, bibliothécaire ; conseiller d'État Burgener ; conseiller municipal Kuntschen ; J. Morand, archéologue cantonal ; E. Lang-Schneebli, Argovie ; D^r Gustave Grunau, Berne ; l'abbé François Ducrest, Fribourg ; Jules Budin, Émile Dreyfus, Henri Fatio, Percival-M.-F. Hedley, Philippe Moricand, François Naly, Genève ; Franz Haas, Lucerne ; Frédéric Baur-Borel, Neuchâtel ; Georges Gallet, de la Chaux-de-Fonds ; Henri Guillard, Bex ; Auguste Jaccard, Crémières-sur-Chexbres ; É. Henrioud, Yverdon ; A. Meyer, Moudon ; M. de Palézieux-du Pan, La Tour-de-Peilz ; Louis Rosset, Vevey ; É. Hahn, Zurich ; D^r Fréd. Imhoof-Blumer, Winterthour, plus deux étrangers, dont un ecclésiastique.

Sont excusés : MM. Paul Bordeaux, membre honoraire, Paris ; R.-F. Burckhardt, Albert Ruegg-Karlen, Bâle ; H. Girtanner-Salchli, Berne ; Édouard Audeoud, Maurice Dunant, Louis Furet, Genève ; Th. Rudolph, Sigismond Ribary, Lucerne ; Albert Michaud, La Chaux-de-Fonds ; Samuel de Perregaux, Neuchâtel ; Adolphe Iklé-Steinlin, Saint-Gall ; Frédéric Thilo-Schmidt, Maroggia (Tessin), D^r Ernest Lehr, Ernest Lugrin, Lausanne ; Jean Blumer-Egloff, Prof.-D^r Lehmann, directeur du Musée National, D^r C. Nægeli, W. Neukom, Zurich ; comm^t A. Babut, Paris ; Rob.-Eug. Cramer, Milan.

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale, tenue à Zofingue, est lu et adopté.

M. le président communique ensuite un télégramme de M. H. Jarrys, secrétaire, souhaitant à ses collègues une heureuse journée et leur exprimant ses regrets de n'être pas des leurs, puis il donne lecture de son rapport sur la marche de la Société au cours de l'année écoulée. Ce rapport étant imprimé in extenso plus loin, nous nous dispenserons de le résumer.

On vote ensuite sur la candidature de M. Jacques Schatzmann, à Genève, lequel est, à l'unanimité des suffrages, accepté comme membre de la Société.

M. Grossmann, trésorier, soumet ensuite le rapport financier pour l'année 1916-1917. Eu égard aux circonstances si pénibles dans lesquelles le monde se débat, il est assez favorable.

M. A. Meyer, l'un des deux vérificateurs des comptes, propose de donner décharge au trésorier pour sa gestion, en le remerciant de son dévouement.

Dans son rapport présidentiel, M. Eug. Demole ayant annoncé l'achèvement de l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*, M. F. Baur-Borel le félicite pour ce beau travail qui vient couronner celui commencé par William Wavre et dit combien chacun est impatient d'en voir la publication, qui sera malheureusement retardée du fait de la guerre.

M. de Palézieux-du Pan regrette que le recrutement des membres de la société ne soit pas plus intensif.

Personne d'autre ne demandant la parole, M. le président met aux voix l'adoption des trois rapports qui sont acceptés à l'unanimité.

On procède également à la nomination de deux vérificateurs des comptes. MM. E. Lang-Schneebli et A. Meyer sont confirmés dans leurs fonctions pour l'exercice 1917-1918.

Fribourg est ensuite désigné comme lieu de la prochaine assemblée générale; celle-ci, qui coïncidera avec le Congrès des sociétés historiques suisses, se tiendra en juin 1918.

La partie administrative de la séance étant terminée, M. É. Hahn a la parole pour sa communication sur : *Trois médailles zurichoises uniques ou fort rares*.

La première, datée de 1576, consiste en deux frappes unifaces qu'il faut rapprocher pour avoir la médaille entière, elle porte les armoiries de tous les bailliages appartenant à la ville de Zurich.

Une de ces frappes, de même que les deux pièces qui suivent, proviennent de la magnifique collection donnée au Musée national à Zurich et dont la *Revue* a entretenu ses lecteurs (voir t. XX, p. 378).

La deuxième est une pièce ovale, œuvre de l'orfèvre zurichois Hans Ambühl, qu'en récompense de leurs services, la ville de Zurich décerna, en 1615, à Jean-Ulrich Funk, à Christophe Raad de Lindau et Melchior Gulden, secrétaire communal de Saint-Gall, qui furent ses plénipotentiaires, lors de l'achat de la libre baronnie de Hohensax (vallée du Rhin). Cette médaille est en or, alors que les exemplaires remis aux ayants droit étaient en plomb et en argent.

La troisième enfin est une médaille commémorative que Jean-Wilpert Zoller, secrétaire du syndicat évangélique, puis secrétaire communal de Zurich fit frapper au début de l'année 1716, en souvenir d'une mission diplomatique accomplie par lui à Paris.

M. de Palézieux dit le plaisir qu'il a eu en entendant M. Hahn et lui demande si les barons de Sax dont il a parlé ont un rapport avec les Sacc de Neuchâtel ou les Supersaxo du Valais.

M. Hahn répond qu'il n'y a aucun rapport entre ces diverses familles.

M. Demole remercie pour cette importante contribution à l'histoire numismatique zurichoise, qui sera sans doute publiée.

M. Grossmann prend la présidence pendant la deuxième communication, due à M. Eugène Demole qui, par amitié, associe le nom de W. Wavre au sien, bien que ce savant ne soit pour rien dans l'élaboration du travail qui a pour objet : *Deux jetons neuchâtelois des XVI^e et XVII^e siècles.*

Le premier de ces jetons, en argent, aux armes du duc Léonor d'Orléans-Longueville, est connu à quatre variétés, trois sans millésime, et la quatrième portant la date de 1570. Toutes ces variétés ont été décrites. Un document, retrouvé par M. Demole aux Archives de Neuchâtel, a permis d'établir que cette pièce a été frappée à trois cents exemplaires par Michel de Lyencourt, orfèvre. Les variétés non datées remonteraient à 1569 et celles de 1570 appartiendraient à une seconde émission.

L'autre jeton était destiné à être jeté au peuple lors de l'entrée de Charles-Paris d'Orléans-Longueville comme prince de Neuchâtel (13 mars 1668)¹.

M. Grossmann remercie M. Demole pour ce chapitre de numismatique neuchâteloise et lui rend la présidence.

¹ Voir ci-dessus : *Un problème difficile*, par MM. W. Wavre et Eug. Demole, p. 147.

Enfin, M. le D^r Grunau entretient la Société des billets de banque de guerre et des pièces obsidionales et de nécessité de différentes époques.

Ce travail, forcément très succinct pour un sujet aussi vaste, débute avec les assignats de la Révolution française, il se poursuit par un commentaire sur les nombreux billets de confiance émis par différentes communes françaises et établissements industriels ou commerciaux, pendant l'année que, jusqu'ici, on dénommait l'année terrible. Il fait enfin la description de quelques-uns des innombrables papiers similaires, des jetons, pièces de nécessité qui ont été créés dans plusieurs pays pour obvier au manque de numéraire au cours de la période actuelle.

Cette communication était illustrée par un grand nombre d'assignats, billets de confiance, jetons et décorations militaires allemandes, autrichiennes et françaises.

Après les remerciements du président au conférencier, la séance est levée à 7 heures et quart.

L'assemblée se rend à 7 heures et demie au restaurant de la Poste, où a lieu le banquet qui ne se ressent, en aucune façon, des restrictions qui vont être imposées à la population.

Pendant ce repas, très gai et animé, il est distribué à tous les assistants le jeton de présence à l'effigie du cardinal Mathieu Schiner. Cette œuvre d'art fait le plus grand honneur à notre collègue M. Percival-M.-F. Hedley.

Au dessert M. le président salue la présence de M. le conseiller d'État Louis Burgener, chef du Département de l'Instruction publique, de M. Kuntschen, conseiller municipal de la ville de Sion, de M. le D^r L. Meyer, bibliothécaire de l'État du Valais, puis porte son toast à la mémoire du cardinal Schiner, pour qui le patriotisme ne fut pas un vain mot et qui subordonna toute sa conduite à la gloire de la patrie suisse.

M. le conseiller d'État L. Burgener porte son toast à la Société suisse de numismatique, et M. le conseiller municipal Kuntschen, dans une belle improvisation, souhaite la bienvenue à tous les assistants.

Puis M. Demole, reprenant la parole, offre à M. H. Cailler, bibliothécaire, de la part de ses collègues, un exemplaire en or du jeton, frappé sur flan carré, pour ses vingt-quatre années d'activité comme bibliothécaire.

Celui-ci, très touché de cette marque de reconnaissance et de sympathie, remercie en quelques mots.

L'on entend encore M. le D^r Grunau, qui boit aux bonnes relations entre suisses romands et alémaniques ; M. l'abbé F. Ducrest, qui invite cordialement ses collègues à venir nombreux à la réunion de Fribourg ; M. Émile Dreyfus, qui dit à M. le président la reconnaissance que la Société lui doit et lui remet une coupe en argent sur les flans de laquelle se voient les deux faces du jeton avec inscription dédicatoire.

Très surpris et touché, M. Demole remercie chaudement de cette délicate attention.

M. Grossmann félicite M. Hedley pour son admirable jeton. L'auteur ayant fait circuler un certain nombre de ses œuvres, entre autres la fonte de grand module du susdit jeton, M. Grossmann en propose l'acquisition et la remise à l'État du Valais, comme souvenir de notre visite, ce qui est accepté d'enthousiasme.

M. le conseiller d'État Burgener, après s'en être défendu, est obligé d'accepter ce présent et, par reconnaissance, pose immédiatement sa candidature de membre.

Preennent encore la parole, quelques-uns pour la deuxième et troisième fois, MM. de Palézieux, D^r Grunau, Rosset, Henrioud, qui relève la façon parfaite dont a été organisée notre réunion et remercie M. de Palézieux pour ce résultat, et enfin M. Aug. Kunzler.

Puis les sages se retirent pour goûter un peu de repos ; ceux qui le sont moins continuent la fête autour des bouteilles généreusement offertes par l'État du Valais.

Inutile de dire que pendant cette partie oratoire lourdement chargée, les membres faisaient circuler quantité de pièces rares soulevant des points d'interrogations auxquels, entre collègues, on s'efforçait de répondre.

Dimanche 23 septembre.

Après une soirée aussi remplie, il est évident que rares sont ceux qui sortent du lit de bonne heure, mais récompensés sont-ils par le soleil se levant radieux dans un ciel sans nuage et revêtant la tranquille majesté des Alpes d'une chaude coloration orange.

On se retrouve cependant au déjeuner de 8 heures et demie. Quelques-uns volent à la Bibliothèque, où M. le chancelier de l'Évêché montre aux assistants émerveillés des mitres et des calices d'or d'un

travail artistique parfait. L'une de ces mitres, superbement conservée, fut donnée à l'évêque Jodoc de Silinen (1481-1496) par Louis XI. Elle est ornée de semis de perles, de pierreries et de camées, dont l'un à la mystérieuse dame à la licorne, sujet représenté fréquemment au xv^e siècle.

Puis, sous la conduite du D^r Meyer, on s'achemine doucement vers la collégiale de Valère tout en écoutant ses explications sur la topographie de l'ancienne *Sedunum* et sur l'étymologie de ce nom.

A Valère, M. Morand, servant de cicerone, explique tout ce qu'il y a d'intéressant à contempler, c'est-à-dire le contenant et le contenu, l'édifice et son mobilier.

Si l'on en croit Blavignac¹ les parties les plus anciennes de Notre-Dame de Valère remontent au viii^e ou au ix^e siècle. Les chapiteaux des colonnes du chœur, construit au x^e, retiennent longtemps l'attention ; nous y voyons figurés les puissances du mal (représentées par des boucs) asservies par le Christ, les élus dans le sein de Dieu, la baleine sous la forme d'un poisson avalant Jonas (Jonas, chap. II, v. 11). D'après M. Morand ces motifs d'architecture sont en plâtre.

La nef date du xii^e et le jubé qui la sépare du chœur du xiii^e. Au jubé que tous admirent, sont appuyées une partie des superbes stalles du xviii^e. Malheureusement ces dernières cachent des fresques dont on ne peut entrevoir que le haut.

A côté de la partie architecturale, nous nous extasions sur les peintures, tableaux, anciens vêtements sacerdotaux, chapelles contenant des reliques, puis l'heure du départ approchant, nous donnons un coup d'œil hâtif et très superficiel au Musée attenant à l'église.

D'autres œuvres d'art s'offrent de nouveau à nos yeux, mais là les spécialistes que nous sommes reprennent le dessus et ce sont les cartons de monnaies de la collection de l'État qui sont les plus entourés.

Outre les petites pièces, qui sont nombreuses, nous remarquons surtout le teston non daté de Nicolas Schiner, les testons et demi-testons de Jean Jordan, le demi-thaler de 1624, de Hildebrand Jost.

A 11 heures et demie nous quittons Sion, salués à la gare par M. le conseiller d'État Burgener et M. le D^r Meyer, à qui nous adressons

¹ Cf. Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée du iv^e au x^e siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, p. 259.

nos plus vifs remerciements pour l'hospitalité sédunoise et pour leur dévouement infatigable.

Nous arrivons à Saint-Maurice à 1 heure et déjeunons au buffet de la gare, après quoi nous sommes reçus à l'abbaye par M. le chanoine et prieur P. Bourban qui, dès l'entrée, commentera à notre intention quelques inscriptions romaines trouvées à Saint-Maurice et nous apprendra que la carrière d'où était extraite la pierre de ces monuments était située à La Lance, près Neuchâtel.

Il nous pilotera à travers l'église abbatiale et nous donnera surtout toutes les explications désirables sur le fameux trésor dont quelques pièces figurèrent à la galerie de l'art ancien de l'Exposition nationale de Genève (1896) et qui a été décrit en son entier par E. Aubert¹.

M. Bourban nous présentera ensuite, *con amore*, les différentes fouilles qu'il a dirigées avec un complet succès et qui lui ont permis de retrouver les fondations de six églises différentes à côté de la construction actuelle. Ces remarquables résultats ont été consignés par lui dans l'*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, neue Folge, XVIII^e vol., 1916, pp. 268-285, pl. XVIII-XXVII.

Nous contemplons aussi les objets livrés par ces fouilles. Matériaux de différentes époques, tuiles romaines, sarcophages, fer de lance, crosse d'évêque en ivoire, anneau d'or, etc., etc., déposés dans une petite salle voûtée du clocher. L'accès en a lieu par un escalier dont les premières marches sont du IV^e siècle et les dernières du VI^e; autre particularité, cette salle voûtée est munie de pots de résonance placés là pour en améliorer l'acoustique, alors qu'elle servait à tout autre chose qu'à loger des collections.

Les dernières minutes de notre séjour à l'abbaye sont consacrées aux catacombes, que nous parcourons bougies en mains, bien que, concession faite à l'esprit du siècle, quelques lampes électriques disséminées çà et là en facilitent l'exploration.

Dans un de leurs recoins les plus reculés, nous sommes mis en présence du tombeau de Rodolphe I^{er}, fondateur du royaume de Bourgogne transjurane et enseveli à Saint-Maurice en 911.

Cet emplacement a pu être retrouvé, avec certitude, par notre guide, grâce aux chartes possédées par l'abbaye.

¹ Aubert, E. *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*. Paris, 1872, in-4^o, ill. — Voir aussi : Besson, Marius, *Antiquités du Valais*, Fribourg, 1910, in-4^o, ill., et sur l'histoire de Saint-Maurice : Besson, Marius : *Monasterium Acunense. étude critique sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice*, Fribourg, 1911, in-8^o.

Si ce tombeau de pierre contenait plusieurs squelettes, aucun objet ne permettait, en revanche, d'identifier quel était celui du royal personnage. En contemplant l'endroit où dormit son dernier sommeil, plusieurs siècles durant, l'un des plus illustres princes de son temps, l'on ne peut se défendre d'une certaine émotion ; on songe une fois de plus que, du plus grand au plus petit, nous ne sommes que poussière, et que l'homme ne peut se relever, à ses propres yeux, que par le peu de bien qu'il fait en son existence d'un jour.

Nous quittons l'abbaye en remerciant M. le chanoine Bourban, prieur de l'abbaye, puis la dislocation a lieu à la gare, après avoir échangé, entre collègues, de chaudes poignées de mains et s'être donné rendez-vous à Fribourg, en 1918.

La XXXVIII^e assemblée de la Société suisse de numismatique est désormais chose du passé, mais une de ces choses qui éclairent la vie de ceux qui les ont vécues et desquelles on aime à rappeler le lumineux souvenir.

Genève, 30 septembre 1917.

H. CAILLER, *bibliothécaire*.

Rapport du président.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Avec Saint-Maurice, Lausanne et Genève, Sion est un des plus anciens ateliers monétaires de la Suisse actuelle. Les monnaies mérovingiennes, contemporaines de celles de Saint-Maurice d'Agaune, ont déjà été décrites par plusieurs auteurs, mais personne, hormis jadis d'Angreville, n'a entrepris de grouper ensemble ces produits monétaires de la cité sédunoise et de l'ancienne abbaye, pour en présenter une étude complète, avec toutes les exigences de la critique moderne. Ce serait cependant là un sujet captivant et une belle lacune à remplir parmi celles, hélas, encore si nombreuses que compte la numismatique suisse. Souhaitons donc qu'un jeune érudit du Valais se voue à cette tâche attrayante et méritoire.

A partir du xv^e siècle, la numismatique de Sion a trouvé son historien dans la personne de M. de Palézieux-du Pan qui a eu le mérite

de présenter dans leur ensemble, avec méthode et clarté, tout ce que l'on sait de la numismatique des évêques de Sion, depuis Walter II Supersaxo jusqu'à François-Frédéric Am Bühl. C'est donc grâce à lui et à son mémoire, publié dans la *Revue*, que nous osons nous présenter aujourd'hui dans les murs de l'antique Sedunum et que nous disons à ses habitants, ainsi qu'aux magistrats qui veulent bien assister à cette séance : Compatriotes de Sion, nous connaissons vos monnaies qui sont belles et rares, mais nous aimerions aussi vous mieux connaître, car vous avez une histoire qui nous captive. C'est pour cela que nous venons en ce jour au milieu de vous ; c'est comme gage de notre amitié que nous avons frappé notre jeton annuel à l'effigie de votre grand cardinal, la gloire du Valais et que nous l'apportons en souvenir de cette journée.

La vie paisible de notre Société a continué pendant cette année 1917, encadrée par la vie militaire qui se déroule à nos frontières, mais son activité a été modérée. Le bruit du canon ne vaut rien pour les travaux de l'esprit.

Nous avons eu le regret de perdre M. J.-B. Stierlin, domicilié à Neuchâtel et membre de notre Société depuis 1902.

En revanche, nous avons accueilli parmi nous M. Perceval-P. Hedley, modeleur à Genève, et nous lui avons demandé d'établir le jeton qui nous sera offert ce soir ; vous aurez, Messieurs, l'agréable surprise de constater que notre nouveau collègue est un véritable artiste.

Le Congrès des sociétés historiques de la Suisse se réunira probablement le printemps prochain à Fribourg et comprendra, outre la société générale d'histoire suisse, celle de préhistoire, celle d'héraldique, celle des monuments historiques, celle des traditions populaires, enfin notre société. Votre comité a insisté auprès des organisateurs pour que, dans le Congrès, le nombre des travaux soit limité et que, par contre, on multiplie les occasions où les membres de ces diverses sociétés pourront se voir, causer entre eux et former ainsi des relations pour l'avenir. Les congrès ne servent pas à autre chose. Si le projet de la société générale d'histoire suisse est ainsi compris, on ne pourra que la féliciter de cette nouvelle création.

Notre collègue, M. Ruegg-Karlen, qui dépouille assidûment les documents ayant trait à l'histoire monétaire de Bâle, nous a demandé de faire établir un certain nombre de signes typographiques qui rendront plus claires ses descriptions et faciliteront le travail de l'imprimeur ; nous avons accédé à son désir.

J'ai le plaisir de vous annoncer, Messieurs et chers collègues, qu'après neuf ans de travaux, l'histoire monétaire de Neuchâtel, commencée par W. Wavre et moi, va être terminée. Si nous nous trouvions dans une situation économique normale, le travail de l'impression pourrait commencer et les listes de souscription être envoyées un peu partout, principalement en France et en Allemagne. Malheureusement il n'en est point ainsi, et pour l'instant ce serait folie de vouloir lancer ces deux volumes in-4° qui seront assez coûteux et ne se vendraient sûrement pas. Il faut attendre. Entre temps, j'espère vivement que notre collègue, M. Émile Hahn, achèvera l'histoire monétaire de Saint-Gall, dont seules les descriptions ont paru jusqu'à ce jour. J'espère aussi que nos amis de Berne et de Zurich se décideront une bonne fois à dépouiller leurs riches archives et à nous donner l'histoire monétaire si capitale et tant attendue de leurs États respectifs.

Qu'ils prennent garde que quelque savant étranger ne vienne leur ravir cette riche moisson ! Quelle humiliation ne serait-ce pas pour notre Société et pour eux-mêmes ! Je sais, Messieurs, que les travaux d'archives sont longs, pénibles et coûteux, mais je sais aussi que l'amour de notre science peut vaincre bien des obstacles. Si la question pécuniaire se trouvait seule à créer un empêchement pour nos collègues, qu'ils le disent franchement et qu'ils présentent un devis au comité. J'ai la conviction que nous arriverions à surmonter les obstacles pour le plus grand bien de notre Société. Songez, Messieurs, que cette société a été créée dans le but précis d'étudier et de publier nos monnaies. Depuis tantôt quarante ans qu'elle existe, qu'est-ce que ses membres ont publié comme travaux d'ensemble comprenant l'histoire monétaire de nos grands cantons ? Hélas, le compte en est vite fait, et la besogne qui reste à accomplir est immense ! Je voudrais, Messieurs, qu'au début de notre nouvelle année d'activité, nous prissions la résolution de faire cesser ce chômage intellectuel qui ne nous fait aucun honneur. Les sciences historiques attendent de nous que nous fassions un effort. Permettez-moi d'espérer qu'avant le moment où nous nous séparerons demain, il soit pris de viriles résolutions à cet égard. Songeons à notre vénérable patriarche de Winterthour, à notre ami si fidèle et si cher qui se trouve aujourd'hui parmi nous, et considérons son œuvre. Quel exemple magnifique ne nous a-t-il pas donné et ne nous donne-t-il pas encore. Il a suivi un autre sillon que le nôtre, plus classique, plus lointain, mais que de travaux amassés depuis cinquante ans sous sa plume ! Si chacun de nous avait seule-

ment exécuté le quart de la besogne qu'il a accomplie, il y a longtemps que l'histoire monétaire de toute la Suisse serait écrite et bien écrite.

Messieurs et chers collègues, en ouvrant cette trente-huitième assemblée générale de notre Société, permettez-moi de former un vœu profondément senti, c'est que chacun d'entre nous se persuade que cette société ne peut exister et se développer que par l'étude, c'est que chacun d'entre nous mette son point d'honneur à contribuer de toutes ses forces à élever le monument que l'on attend de nous et qui doit être digne de la Patrie.

Eug. DEMOLE

Rapport du trésorier pour l'exercice 1916.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le compte rendu financier pour 1916 que j'ai l'honneur de vous présenter ne diffère pas beaucoup de ceux des exercices précédents.

Voici le tableau comparatif avec l'année 1915.

I. Dépenses	1915	1916
Impressions et illustrations	Fr. 1220 95	Fr. 1712 45
Bibliothèque	» 172 60	» — —
Frappe de médailles	» 41 15	» — —
Fonds spéciaux	» — —	» 94 40
Frais généraux	» 376 65	» 423 10
Caisse (solde débiteur)	» 3259 55	» 2863 60
Total	<u>Fr. 5070 90</u>	<u>Fr. 5093 50</u>

II. Recettes	1915	1916
Cotisations arriérées	Fr. 150 —	Fr. 45 —
» annuelles	» 1980 —	» 1530 —
Cotisations à vie	» 100 —	» —
Droits d'entrée	» 40 —	» 5 —
Frappe de médailles	» — —	» 3 40
Abonnements à la <i>Revue</i>	» 22 50	» 56 25
Vente d'anciennes publications	» 5 70	» 90 55
Intérêts	» 100 35	» 103 75
Caisse (solde de l'exercice précédent)	» 2672 35	» 3259 55
Total	<u>Fr. 5070 90</u>	<u>Fr. 5093 50</u>

Le nombre de nos membres a encore diminué et nos recettes s'en sont d'autant ressenties; la plupart des membres habitant l'étranger ne font plus les versements annuels. La publication de la *Revue*, à laquelle nos distingués collaborateurs ont voué tous leurs talents, a continué normalement et absorbe le plus gros chiffre de notre budget.

N'oublions pas de remercier ici bien sincèrement notre président, qui non seulement dirige notre publication avec tant de distinction, mais prend intégralement à sa charge les frais des clichés pour les illustrations de ses travaux.

Nos fonds disponibles ont diminué de **385 fr. 95**, par contre nos fonds spéciaux se sont accrus d'une obligation de 3 % Genevois à lots de **100 francs** valeur nominale.

Genève, le 10 septembre 1917.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1916.

MESSIEURS,

Les soussignés, chargés de vérifier la comptabilité de notre Société pour 1916, ont vérifié les reçus, les comptes, le bilan et tout a été reconnu juste.

Nous vous prions d'approuver les comptes, de donner décharge à notre trésorier, M. Grossmann, en joignant nos meilleurs remerciements pour le grand service qu'il rend à notre Société.

Baden, le 12 septembre 1917.

Moudon, le 20 septembre 1917.

E. LANG-SCHNEEBLI.

A. MEYER.
